

Sortir...
Écouter...
Voir...

Choisissez vos sorties ! Et retrouvez aussi le programme détaillé des manifestations distribué avec le bulletin municipal, et disponible dans tous les lieux publics.

JUILLET

Vendredi 3 à 19h Marché de nuit gourmand et artisanal. Bourg de Coulounieix.

Samedi 4 à 10h30 Kiosque littéraire "La cartographie". Château des Izards.

Samedi 4 à 20h30 Concert Los Calchakis. Eglise Notre-Dame de Chamiers.

Lundi 13 à 20h30 Bal de la fête nationale et feu d'artifice. Château des Izards.

Jeudi 16 à 14h30 et 20h30 Sélections et concours de La Truffe. Place de l'Amitié.

Jeudi 23 à 21h Festival Più di Voce "le Barbier de Séville". Eglise Notre-Dame de Chamiers.

Mercredi 29 à 19h Festival Mimos "Iceberg". Château des Izards.

AOÛT

Dimanche 2 de 9h à 18h Fête des battages. Plancheix.

Vendredi 21 à 19h Marché de nuit gourmand et artisanal. Bourg de Coulounieix.

Mardi 25 à 15h Festival Sinfonia "Era il bel visto". Eglise Notre-Dame de Chamiers.

Samedi 29 à 15h Festival Sinfonia "Paroles de violes". Eglise Saint-Michel au bourg

Samedi 29 et dimanche 30 4^e bourse de jouets anciens et de collection. Centre Gérard-Philippe.

Dimanche 30 Sortie à l'écomusée de papier, Moulin de la Rouzique, Couze Saint-Front.

Organisée par le comité de quartier de Castel Fadèze.

Les Lundis Ciné... continuent pendant l'été !

La première séance aura lieu le lundi 6 juillet à l'auditorium du collège J.-Moulin. La deuxième se déroulera au salon bleu des Izards le lundi 10 août. Puis les séances reprendront dès lundi 7 septembre à l'auditorium du collège. Retrouvez tous les détails dans le programme ci-joint.

Et Revoir...

>> **Goûter de printemps**



Le jeudi 21 mai, le goûter de printemps "Au fil des saisons" était organisé dans le cadre de la Semaine de l'Enfance. Une soixantaine de personnes âgées s'est retrouvée avec les enfants d'une classe de CP de l'école Eugène-Le-Roy (classe de Sarah Fortin) pour partager un goûter. Après une prestation de chants et poèmes composés par les enfants, les Croquants d'Escornabiou ont animé le restant de l'après-midi, donnant lieu à de très beaux échanges intergénérationnels.

HOMMAGE

Michel Mignot s'en est allé brutalement le 25 avril dernier à l'âge de 70 ans. Engagé dans plusieurs associations, il a su par sa présence, son dévouement, sa disponibilité et sa bonne humeur être un membre très actif et fidèle du monde associatif colomniérois. L'ADVS, Mérillier Vapeur, le Flep, l'atelier Occitan se joignent à De Vous à Nous pour lui rendre hommage.



" Micheu, tos amic dau 'talier occitan " La Paraula Occitane " t'obludaren pas " (Michel, tes amis de l'atelier occitan " La Parole Occitane " ne t'oublieront pas)

Photo : Michel avait reçu la médaille d'Or de la Ligue de l'Enseignement en 2010.

Prochain numéro en octobre 2015. Merci de faire passer vos informations ou vos messages à Muriel Beau **avant septembre 2015.**
☎ 05.53.35.57.16.



De vous à nous

Le journal des Anciens de la ville de Coulounieix-Chamiers

Juin 2015
N° 41

Sommaire

À vous de découvrir

Le bracelet "MémoClé"

Zoom sur...

La pyrale du buis

Portrait :

La Communauté Emmaüs 24

Sortir, écouter, voir...

Juillet et août

Et revoir !

Le goûter de printemps

Hommage

Michel Mignot

À vous de découvrir

"MÉMOCLÉ" : UN NOUVEAU PASSEPORT SOINS ET SANTÉ

La « mémoClé » est un nouveau dispositif destiné à optimiser la prise en charge des personnes qui nécessiteraient des soins de santé en urgence.

Simple comme bonjour !

« MémoClé » est un bracelet souple, équipé d'une clé USB à l'une de ses extrémités. Ce bracelet est conçu pour rassurer la personne qui le porte et pour renseigner les professionnels de santé qui devraient intervenir en urgence auprès du porteur. C'est un carnet de soins numérique. La mémoClé permet également d'améliorer les conditions de retour à domicile en simplifiant les liens ville-hôpital.

Le bracelet est facilement repérable au poignet du patient, clairement identifié et simple à retirer.

Une fois connectée à un ordinateur, la clé USB qu'il contient donne accès à l'identité du porteur, aux coordonnées de ses proches et de son entourage médical et paramédical. Ces derniers pourront alors, chacun dans leur domaine de compétences ou de proximité, renseigner sur l'état de santé et les soins du patient.

En toute confidentialité

Les renseignements contenus sur la « mémoClé » ont été définis dans le strict respect du secret médical, en accord avec le Conseil de l'ordre des médecins et des autorités de santé. Les fichiers ne peuvent être modifiés.

Les informations contenues dans la clé sont gérées et régulièrement actualisées par une plateforme désignée.

La « mémoClé » peut être utile à toute personne atteinte d'affections provoquant parfois malaises ou états d'inconscience ou de choc (diabète, cardiopathie, épilepsie,...) mais également à toute personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Cette initiative est née en Dordogne. Elle est expérimentale. Elle a été initiée par la MAIA de Périgueux (Méthode d'action pour l'intégration de services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) et la plate-forme de répit du Verger des Balans, en partenariat avec le Centre hospitalier de Périgueux et Cassiopea, avec le soutien de la Direction territoriale de l'Agence régionale de santé.

VOUS SOUHAITEZ VOUS PROCURER UNE MÉMOCLÉ ?

Rien de plus simple ! Et dans le cadre de l'expérimentation, les 500 premiers bracelets sont offerts aux porteurs.

> Vous pouvez contacter la MAIA, 15 allée Périnet à Champcevinel. Tél. 05.53.54.94.70.

> Vous pouvez également vous adresser directement à l'ACADVS, association relais du dispositif sur la commune, 113 bis avenue du Général de Gaulle. Tél. 05.53.46.69.66.



"MémoClé" : un bracelet simple et utile



Zoom sur... Zoom sur... Zoom sur... Zoom sur...

La pyrale du buis

Depuis quelques années, les arbustes de buis subissent les méfaits d'une chenille qui les détruit totalement. Résultat : les arbustes donnent l'impression d'avoir des siècles et n'ont aucune chance de survie. *De Vous à Nous* vous propose un petit zoom sur ce papillon nocturne arrivé d'Asie. Son introduction accidentelle en France a été repérée en 2008, mais le nombre d'individus laisse penser qu'elle date de 2005 au moins. Depuis 2014, il est présent dans pratiquement toute la France. Il s'agit d'une espèce invasive, qui figure sur la liste d'alerte de l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes.

Comment reconnaître la pyrale ?

Au départ, la nymphe, de couleur brune, mesure 21 mm. Adulte, c'est un papillon d'envergure moyenne de 36 mm. Les ailes sont blanches et brunes avec des irisations dorées et violacées, ce qui le différencie des espèces européennes. Il existe sous deux formes : la plus fréquente est blanche et brune avec des reflets violacés. La moins courante est entièrement brune. La chenille est reconnaissable à sa tête noire luisante et son corps vert clair, strié de vert foncé. Les fausses pattes abdominales sont au nombre de 10. On note aussi la présence de verrues noires et de longs poils blancs isolés. Les larves ne sont pas urticantes. Ces chenilles se nourrissent de feuilles de buis. Faute de prédateurs, elles provoquent des dégâts très importants. Elles tissent des toiles autour des plants infestés et laissent sur le sol de nombreuses déjections vert foncé. En Europe, les fusains, houx, figuiers ne sont pas attaqués par cette pyrale.

Plusieurs cycles par an

En hiver, on retrouve les jeunes chenilles, dans des cocons de

feuilles et de soie, situés à l'intérieur du feuillage des plans infestés. La première génération des papillons prend son vol en juin. La ponte des œufs en groupe se fait sur la face inférieure des feuilles et donne naissance aux chenilles. Celles-ci se transforment alors en nymphes. Cette nymphose dure environ un mois (pendue par la queue, tête vers le bas, généralement dans un cocon tissé entre les feuilles). Les papillons en sortent deux à trois semaines après. Dès mars, elles quittent leur cocon et recommencent à s'alimenter sur les feuilles.

Comment lutter contre cette pyrale ?

Il est très difficile de s'en débarrasser ! > Une **lutte mécanique** par prélèvement des chenilles non-urticantes peut être faite lorsque les chenilles sont en faible nombre. Elles doivent être détruites en les écrasant. > La **lutte biologique** est un moyen de lutte efficace en utilisant un insecticide à base de *Bacillus thuringiensis*, le plus utilisé en agriculture biologique. Les traitements devront être répétés à cause des successions de générations (de 2 à 3, voire 4) sinon, le résultat final sera à nouveau la défoliation totale de l'arbuste. Une fois les chenilles éliminées (mécaniquement ou par traitement), de nouvelles feuilles apparaissent progressivement, même sur des plants très affectés. Attention cependant en période de sécheresse d'irriguer ces plants défoliés. Une grande vigilance reste ensuite nécessaire.

En cas de défoliation totale et de mortalité du buis, les plants largement infestés peuvent être arrachés et brûlés (ou broyés en fines lamelles) ou soigneusement enterrés, mais ne doivent surtout pas être compostés à l'air libre en l'état.

En bref..

Jobs d'été : les jeunes reviennent vers les aînés !

Les jobs d'été concerneront 12 jeunes, sur les deux mois d'été. Comme les autres années, ils œuvreront pour apporter aux plus âgés une présence estivale, encadrés par les partenaires du Comité Mieux Vivre Ensemble. Ils travailleront auprès des adhérents du Centre Social, de l'ACADVS, de Cassiopea, des résidents de la maison de retraite, mais aussi, tout simplement, de tous les habitants retraités qui le demanderont : en contactant le Centre Social (05.53.45.60.30), vous pouvez bénéficier de la présence d'un des jeunes pour vous donner un coup de main selon votre besoin. Les jeunes peuvent vous rendre visite pour différents motifs : vous avez envie de jouer aux cartes / vous voulez rompre avec la solitude et discuter un peu / vous avez besoin qu'on vous aide au jardin... Quand le jeune, garçon ou fille, arrive chez vous, il n'est pas seul. Il est accompagné d'un bénévole senior qui assure le lien. Chaque jeune reçoit un petit salaire à la fin du mois : vous n'avez donc rien à payer !

Plan canicule : adoptez les bons réflexes !

On parle de canicule et de danger pour la santé lorsque ces trois critères sont rassemblés : il fait très chaud, la température ne descend pas ou très peu la nuit et cela dure trois jours ou plus. Durant cette période, il est indispensable d'adopter les bons gestes : boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques, ne pas boire d'alcool, maintenir sa maison au frais, et donner et prendre des nouvelles de ses proches. Rappel : le CCAS tient un registre nominatif permettant une veille sanitaire et sociale auprès des personnes recensées en cas de canicule. La municipalité invite toutes les personnes âgées isolées et/ou handicapées à s'inscrire sur ce registre. L'inscription s'effectue par la personne elle-même ou par un tiers (membre de la famille, voisin, aide à domicile...) avec accord de la personne. Le formulaire est joint au journal et disponible en mairie, au CCAS et sur le site Internet de la ville www.coulounieix-chamiers.com.

Contact : Muriel BEAU au CCAS, Tél. : 05.53.35.57.16

Portrait



Tout a commencé en 1991, par un Comité d'amis, puis l'association Emmaüs Dordogne est créée en adhérant à Emmaüs France et en accueillant les premiers compagnons. Depuis 2001, la communauté occupe le site de l'ancienne usine Starlux au 7 rue Gustave Eiffel. Le conseil d'administration nouvellement élu est présidé par Michel André. Cédric Thomas, responsable, et Christophe Blumen, responsable adjoint, travaillent avec les compagnons et les bénévoles pour assurer la pérennité et la cohésion de la communauté.

Un espace dédié aux compagnons et au travail

La communauté est avant tout un lieu d'accueil pour toute personne qui veut être acceptée en tant que compagnon et ce, sans condition de durée. Celui qui devient compagnon renonce aux aides de l'État, et devient un travailleur solidaire. Le site dispose d'une vingtaine de place. Tous les compagnons sont accueillis dans un esprit de justice, d'équité et de façon inconditionnelle. *"En contrepartie de son hébergement, le compagnon perçoit de l'argent de poche et une épargne vacance est constituée. Il est accompagné dans ses démarches de soins et administratives"*, précise Cédric Thomas. La communauté, c'est aussi un lieu de vie collective où tous les compagnons gèrent le quotidien. Les espaces collectifs cuisine, salle de restaurant ainsi que les bâtiments consacrés à la récupération d'objets sont gérés par l'ensemble de la communauté. La principale activité et les ressources de l'association proviennent exclusivement de l'activité solidaire effectuée par les compagnons. En une année, ce sont 1200 tonnes d'objets, meubles et vêtements qui sont récupérés. Ils sont alors remis en vente 1/3 en dessous du prix du marché. L'association reçoit aussi des dons de lots d'enseignes et d'entreprise qui sont tous mis en vente. Trois fois par semaine, Emmaüs ouvre ses portes au public et les premiers week-ends de juin et de novembre, des grandes ventes sont organisées. *"Chaque compagnon est affecté à une tâche bien particulière, on lui confie*

La Communauté Emmaüs 24 : un lieu de vie et d'activité solidaire

En France, il existe 117 communautés Emmaüs qui fonctionnent sous le statut de la loi 1901. Elles sont entièrement indépendantes et elles ne reçoivent aucune subvention de l'État. *De Vous à Nous* a rencontré des salariés et bénévoles de la communauté d'Emmaüs 24 afin de connaître leur fonctionnement et découvrir cette association bien implantée sur la commune.

une responsabilité, chacun a un rôle et cela donne une identité à la personne, c'est primordial pour que l'individu puisse trouver ou retrouver sa place», ajoute Cédric Thomas.

Compagnons et bénévoles unis autour des valeurs d'Emmaüs

Pascal a trouvé sa place en tant que compagnon, voilà bientôt 14 ans. Une seconde famille qui lui apporte l'équilibre. Il a acquis son autonomie et dispose d'un logement indépendant. Pourtant, sa vie, il la consacre aux activités sur le site d'Emmaüs 24. *"Je suis responsable d'un secteur d'activités et je suis présent tous les jours pour travailler et m'impliquer dans la communauté. J'ai trouvé mon équilibre ici"*, explique-t-il.

Au même titre que les compagnons, les bénévoles jouent un rôle important pour la pérennité de l'association. Une vingtaine de bénévoles viennent donner de leur temps pour aider et accompagner les compagnons.

Christiane est bénévole depuis un an et nouvellement élue au Conseil d'Administration. Elle s'occupe de la friperie et a valorisé l'espace dédié aux vêtements pour enfants. Un endroit qu'elle affectionne tout particulièrement. *"Je me suis sentie très bien accueillie au sein de la communauté, les compagnons sont encadrés, ils sont responsables dans leur secteur. Chacun a sa place, on apprend à connaître l'autre. On est au service d'un projet commun. Qu'on soit compagnon ou bénévole, le travail de chacun est reconnu dans son intégralité"*, explique-t-elle.

Les bénévoles apportent aux compagnons un regard extérieur, une ouverture sur la vie en dehors de la communauté. Grâce à cette symbiose entre tous les acteurs de l'association, Emmaüs 24 s'inscrit dans l'activité économique de la commune tout en valorisant le travail solidaire des compagnons.

En pratique : les ventes ont lieu les mercredis et vendredis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h, au 7 rue Gustave Eiffel.